

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 105 (1979)  
**Heft:** 14

**Artikel:** Viollet-le-Duc et l'évolution de l'architecture au XIXe siècle  
**Autor:** Mueller, Marcel D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-73839>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Viollet-le-Duc et l'évolution de l'architecture au XIX<sup>e</sup> siècle

par Marcel D. Mueller, Lausanne

*Nul mieux que ce vaste esprit n'a conçu l'architecture comme une fonction vivante, et affirmé le primat de la construction sur le décor.*

Henri Focillon



Viollet-le-Duc en 1860 (collection de M<sup>me</sup> Geneviève Viollet-le-Duc; tiré du livre consacré à l'architecte par la Caisse nationale des monuments historiques).

**Viollet-le-Duc est une personnalité qui remplit le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, y jouant un rôle de premier plan dans le domaine de la restauration des monuments constituant le patrimoine gothique, qu'il fut parmi les premiers à aborder. Il construisit en tant qu'architecte d'opération, et sera non seulement le théoricien de l'architecture gothique, mais définira également une façon de concevoir une architecture qui se situe dans le siècle.**

## L'étudiant rebelle

Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc vient au monde au lendemain de la tourmente napoléonienne, comme fils d'un administrateur de la Liste civile, qui avait résidence aux Tuileries. Il grandira sous la Restauration, soit les règnes de Louis XVIII et Charles X, se manifestant pour la première fois sous celui de Louis-Philippe. C'est en effet au début de la Monarchie de Juillet qu'il est appelé à prendre ses inscriptions en architecture à l'Ecole Royale des Beaux-Arts de Paris. Or il se cabre et refuse le programme d'enseignement qui est celui qui mène au diplôme d'architecte, et déclare vouloir recevoir sa formation en étudiant libre, en suivant une ligne tracée par lui-même ! Une telle prise de position a de quoi surprendre, et on peut se demander ce qui caractérisait l'enseignement qui soulevait l'ire du jeune Eugène-Emmanuel.

Les études d'architecte s'accomplissaient en France en 1830 à l'Ecole Royale des Beaux-Arts de Paris, qui comprenait trois sections : la peinture, la sculpture et l'architecture. Cet établissement avait été constitué par la fusion de deux autres remontant à l'Ancien Régime, qui sont d'une part l'Académie Royale de peinture et de sculpture qui avait été créée sous Louis XIII, d'autre part l'Académie Royale d'architecture, fondée en 1671 sous Louis XIV. L'Institut de France avait pris la haute main sur l'enseignement qui y était dispensé, estimant que l'architecture était avant toute chose un art, et devait s'enseigner dans une école vouée à cette discipline. Quant à l'orientation de l'enseignement, il reposait sur l'académisme le plus absolu, basé sur les théories de la Renaissance, soit celles de Vignole, Scamozzi, Alberti, etc. Comme

le relève l'historien d'art Wölfflin, la conception était celle du *theatrum architecturae*, autrement dit d'une architecture-décor, que l'on avait pratiquée à Versailles notamment. On visait exclusivement au monumental, c'est-à-dire la conception de l'enveloppe, considérant le plan et la construction comme secondaires. C'était comme si le monde s'était sclérosé depuis la Renaissance, comme si le Siècle des Lumières n'avait pas existé. On ignorait que vers 1750, l'Ecossois James Watt avait introduit la machine à vapeur dans la manufacture, et avait fait débiter — comme le relève André Siegfried — la Révolution industrielle. De même ne tenait-on pas compte des mutations qu'avait entraînées dans la société la Révolution française de 1789. Il semblait même que la leçon de la Révolution de 1830 n'avait pas été comprise, quant aux transformations qui s'opéraient.

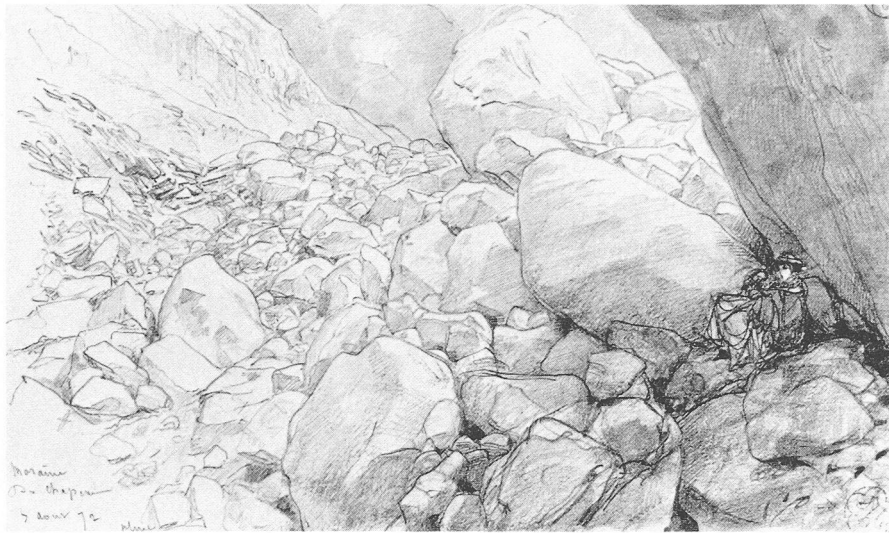
Est-ce à dire que personne ne se soit rendu compte de cet état de choses ? Il ne semble pas, si l'on se réfère aux prises de positions de l'architecte Nicolas Durand, professeur à l'Ecole polytechnique de Paris où il était titulaire de la chaire d'architecture. Evoluant dans le monde de la technique, au milieu de gens comme Laplace et Monge, il n'ignorait rien de l'évolution des sciences et avait le sens des réalités. Aussi le voit-on dans ses cours et publications se faire le défenseur d'une conception du problème architectural partant d'une vision essentiellement rationaliste. Sans doute avait-il dû encourir les foudres de l'Institut, sans que ceci l'ait autrement troublé. Une autre réaction contre l'enseignement académique de l'architecture va se manifester au sein de l'Ecole Royale des Beaux-Arts même. En effet, en 1829 un jeune architecte qui vient de terminer brillamment ses études, Henri Labrousse,

rédige un mémoire critique sur l'enseignement par lequel il vient de passer, qui n'est autre qu'un véritable réquisitoire contre une orientation traitant les problèmes en dehors de la réalité et ignorant l'essentiel du monde du XIX<sup>e</sup> siècle.

En dehors de la théorie de l'architecture, il y avait un autre domaine où les options prises par l'Ecole Royale des Beaux-Arts étaient contestées : c'était l'histoire de l'architecture. Dans ce secteur, elle pratiquait le rejet de l'architecture gothique, taxée de barbare. Cette attitude remontait à la Renaissance, qui avait refusé tout ce qui était national, pour ne voir le vrai qu'exclusivement dans l'antiquité Gréco-romaine, dont les thèmes étaient considérés comme seuls valables. Du fait que l'architecture des cathédrales de France émanait d'un mouvement des maîtres d'œuvres de l'Ile-de-France au XII<sup>e</sup> siècle, elle était condamnée ! Il avait fallu du courage à Jacques Blondel, lorsqu'en publiant son traité d'architecture vers 1750, il consacra un chapitre entier à l'architecture gothique ! Cela n'empêcha pas Voltaire de continuer à malmenager les constructeurs du Moyen Age, et Michelet de faire de même au siècle suivant. Ce sera un des mérites du romantisme de revaloriser l'architecture gothique avec Châteaubriand, Victor Hugo, Guizot, Mérimée !

## Une autre formation

Cet état de choses ne dut pas être inconnu du jeune Viollet-le-Duc, informé par son oncle Delécluze, qui était critique d'art. Il met son programme personnel sur pied et s'organise pour travailler en étudiant libre. Il entre comme stagiaire au cabinet de l'architecte Leclère, apprend à dessiner dans l'atelier d'un peintre de renom, suit dans les facultés et grandes écoles les cours qui lui apparaissent comme étant indispensables à sa formation. Il travaille surtout avec acharnement, et lorsqu'il eut acquis le bagage de



Aptitudes exceptionnelles pour le dessin (photo Germond).

connaissances qu'il jugea complet pour sa formation d'architecte, il entreprend un tour de France. On le voit le carnet de croquis à la main admirant les monuments du Languedoc, du Périgord, de la Normandie, de la Bourgogne, tout imprégné de la vision des cathédrales qu'il eut l'occasion d'admirer. A cet instant se révélèrent ses aptitudes exceptionnelles pour le dessin. Viollet-le-Duc va terminer sa formation par le voyage obligatoire à Rome, où on le trouve à l'Académie de France dirigée à l'époque par Ingres. Il ne s'attarde pas dans cette ville, convaincu du fait qu'il y avait là plus matière à étude pour les archéologues que pour les architectes.

### Découverte du gothique

Il va être sensibilisé par les romantiques décrivant la beauté de tout l'art gothique, et se met à étudier cette architecture tant décriée. En 1840, des circonstances imprévues vont le mettre en présence d'un problème de restauration d'un monument moyenâgeux et décideront de son avenir. En effet, le Conseil des Bâtiments Civils se trouve placé devant l'état de grave dégradation de la Madeleine de Vézelay en Bourgogne. Peu d'architectes sont familiarisés avec cette architecture, et Duban, qui fait partie de cet aréopage, le recommande — malgré ses vingt-cinq ans — comme étant capable de remplir la mission délicate d'une restauration. Ce sera l'entrée de Viollet-le-Duc dans la carrière d'architecte-restaurateur de monuments historiques ! Par la suite il sera consulté pour s'occuper de quantité de cathédrales de France, dont St-Sernin de Toulouse, la cathédrale d'Amiens en Picardie, N.-D. de Paris. Il travaillera à la Sainte-Chapelle, à la cité de Carcassonne en Languedoc, etc. Mais en même temps, il poursuit sa carrière d'architecte constructeur.

En 1849 Ruskin publie ses *Seven Lamps of Architecture*, qui constituent un plaidoyer en faveur de l'architecture gothique, et où il est plus particulièrement

question des cathédrales et églises d'Angleterre et de Normandie. C'est le moment où Mérimée projette un voyage outre-Manche, et il incite Viollet-le-Duc, qu'il avait appris à connaître au cours de la restauration de monuments, à l'accompagner et à explorer les monuments gothiques anglais. Cette randonnée l'enthousiasme, et il remplit de nombreux carnets de croquis de tout ce qu'il est amené à admirer, notamment les cathédrales anglaises et les manoirs de style Stuart. C'est renforcé dans sa conviction de la grandeur de l'architecture du Moyen Age qu'il rentre en France.

### Epanouissement sous l'Empire

L'année 1852 est celle du Second-Empire. Napoléon III monte sur le trône et en 1853 Viollet-le-Duc devient avec Hittorf un des architectes du régime. Homme du monde, il fréquente la société bonapartiste et sera un hôte assidu du salon que la princesse Mathilde, sœur de l'Empereur, tient en son hôtel de la rue de Courcelles. Il y rencontre des hommes de lettres, comme Théophile Gautier, les frères Goncourt, Alexandre Dumas, Mérimée qu'il connaît déjà, Sainte-Beuve qui lui témoigne de suite de l'intérêt. Au point de vue professionnel, il ne cesse de se manifester tant à Paris qu'en province, construisant et restaurant des monuments. En 1854, il entame la publication de son ouvrage magistral, le *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*. Il y exprime le résultat des réflexions que lui a suggérées l'analyse de l'architecture gothique, qu'il voit comme une émanation de l'Ile-de-France, le classicisme étant d'importation. L'examen des procédés de construction des maîtres d'œuvres gothiques l'amène à conclure que la conception même de la structure de la cathédrale est en fait la solution donnée à un problème de construction au moyen d'un système statique donné. Un siècle plus tard l'architecte Eugène Dhuicque,

professeur à l'Université de Bruxelles allait se livrer à une vérification des thèses du Maître. Il fit établir un relevé d'une travée de la cathédrale de Tournai et se livra à des calculs statiques selon les méthodes modernes, pour constater que la courbe des pressions suivie par les maîtres d'œuvres pour l'établissement des arcs-boutants, était parfaitement exacte. Cette vérification donnait en tous points raison à Viollet-le-Duc ! En défendant cette thèse, ce dernier entra en conflit avec Ruskin, pour qui la cathédrale était essentiellement le résultat de la recherche d'une plastique architecturale appropriée, thèse qui sera reprise de nos jours par l'architecte Pol Abraham. L'Angleterre, qui est en plein « Gothic Revival », animé par Morris et Ruskin, n'ignore rien de l'activité de Viollet-le-Duc, que ce soit comme architecte d'opération, comme restaurateur de monuments, voire comme écrivain ; aussi traduit-on ses publications, qui arrivent à point nommé. En 1855 le *Royal Institute of British Architects*, voulant honorer l'architecte français, le nomme membre correspondant, titre rarement accordé à un praticien continental. En France, le gouvernement impérial le consulte pour les problèmes importants qui se posent, et ils sont légion. En 1863, l'Empereur jette les yeux sur les vieilles ruines d'un château de l'Ile-de-France, Pierrefonds, qu'il songe à faire aménager comme résidence d'été, en dehors de l'officiel château de Compiègne. Viollet-le-Duc est appelé à étudier un projet réalisé à la satisfaction du couple impérial, mais qui divisera l'opinion. La thèse de l'architecte était qu'en pareil cas il était admis de concevoir la restauration dans le sens de ce qui aurait été l'idée du constructeur initial, voire de ce qui aurait dû être imaginé, conception qui ne sera pas acceptée par tout le monde.

### Rebelle contesté

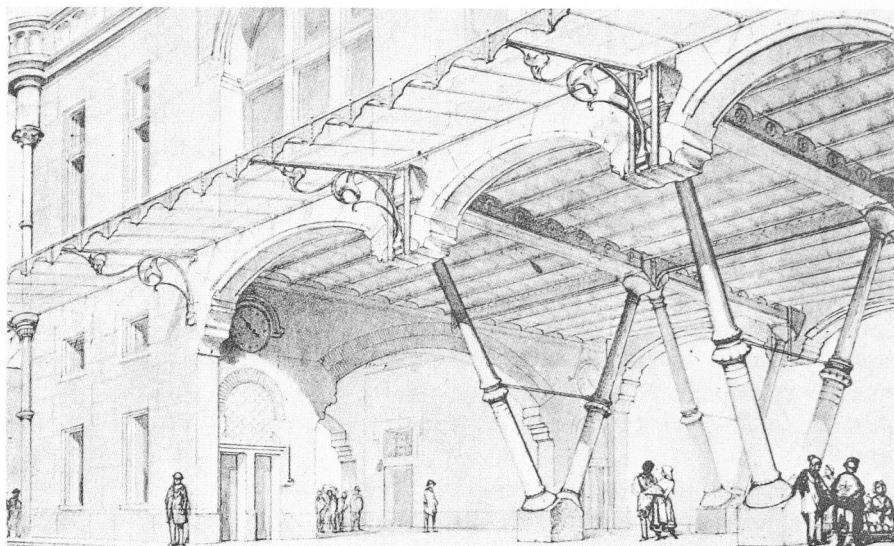
En 1863 est entreprise la réorganisation de l'enseignement de l'architecture suivant un programme où nombre d'idées de Viollet-le-Duc seront reprises. Le Ministère de l'Instruction publique, appuyé en cela par l'empereur, envisage d'attribuer la chaire d'Histoire de l'Art au maître, et un décret ministériel concrétise cette nomination comme professeur. La leçon d'ouverture est fixée au 29 janvier. Le Tout-Paris s'est donné rendez-vous dans l'amphithéâtre pour l'entendre. Au premier rang il y a le Surintendant des Beaux-Arts, le comte de Nieuwerkerke, l'archéologue Arisce de Caumont, des hommes de lettres dont Théophile Gautier, etc. A la stupéfaction de l'assistance, le cours est troublé par un groupe d'étudiants et continuera systématiquement à l'être, jusqu'à ce que, lassé, Viollet-le-Duc remette le 16 mars

sa démission au ministre. On apprit qu'une cabale avait été montée notamment par Ingres, Membre de l'Institut où l'on ne pardonnait pas au nouveau professeur d'avoir combattu un enseignement devenu anachronique, et d'autre part de s'être fait le défenseur de l'architecture gothique. Sainte-Beuve, indigné de ces attaques, va consacrer deux de ses « Lundis » à Viollet-le-Duc, très affecté par cet échec.

### Le temps des réflexions

Ne pouvant désormais s'exprimer par la parole, et ayant pourtant beaucoup de choses à dire, il va s'attaquer à un nouvel ouvrage qui aura pour titre *Entretiens sur l'Architecture*, dans lequel il soumet l'architecture en tant que problème à un examen serré. Il ne s'agit plus d'architecture historique, mais bien de celle de son temps. Il n'a pas oublié la leçon de Durand, et estime que l'architecte ne peut répondre aux multiples problèmes que lui pose la société industrielle que par la pensée rationnelle. Il rejette l'idée qui a cours à l'Institut, selon laquelle l'architecture est l'exercice d'un art, constatant qu'elle plonge à son époque en plein dans la réalité, à la recherche de solutions aux besoins de l'homme, et n'ignorant aucun aspect de la vie. Cela ne l'empêche pas d'admettre qu'il reste un volet consacré à l'art. Pour Viollet-le-Duc, l'architecte est l'homme de son siècle.

L'Institut royal des architectes britanniques n'oublie pas son membre correspondant en France, en apprécie les réalisations aussi bien que les publications et les théories sur l'architecture contemporaine, qu'il diffuse. Il va lui attribuer sa plus haute récompense qui est la *Golden Medal*, qui lui est remise avec l'approbation de S.M. la Reine Victoria, heureuse d'honorer l'architecte de l'Empereur Napoléon III, pour lequel elle avait une vive sympathie. Viollet-le-Duc voit enfin son œuvre récompensée, après



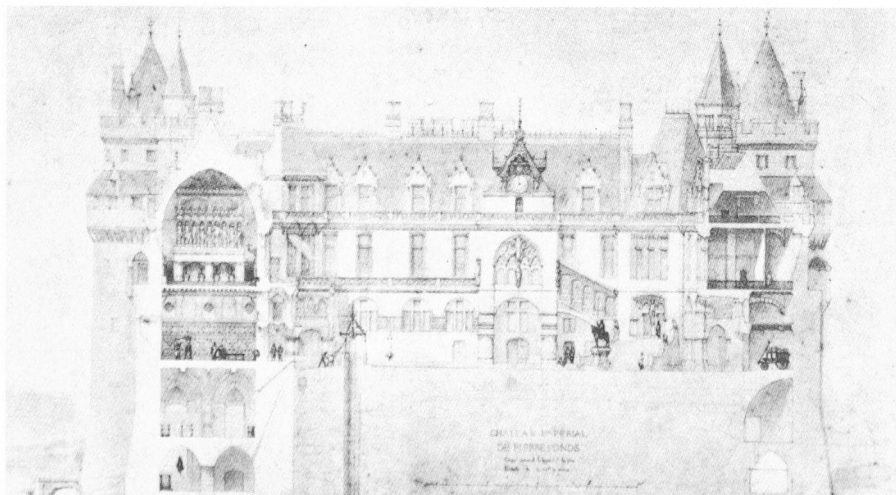
Structure et statique intégrées à l'architecture. Construction mixte maçonnerie, métal, système triangulé, d'après les *Entretiens sur l'architecture* (Fonds Viollet-le-Duc).

les déconvenues qu'il venait de connaître en France. Ses *Entretiens* seront traduits en anglais, auront un grand retentissement en Grande-Bretagne et ne seront finalement pas étrangers aux théories développées par le mouvement qui se crée en Ecosse sous le nom d'Ecole de Glasgow dans les années 80, animée par l'architecte Charles Rennie Mackintosh dont les options vont influencer l'Art Nouveau, la Wiener Sezession, le Modern Style, le Jugendstil, c'est-à-dire le mouvement moderniste. Viollet-le-Duc continue à déployer une activité débordante, et se trouve consulté pour des problèmes importants comme la préparation du projet de l'Exposition universelle de Paris de 1878. Il fait de fréquents voyages en Suisse, où l'appellent des travaux de restauration à la cathédrale de Lausanne, ville où il construira un temple pour la communauté écossaise. Ce sera sa dernière construction, car il devait décéder le 19 septembre 1879 au cours d'un séjour dans la capitale vaudoise.

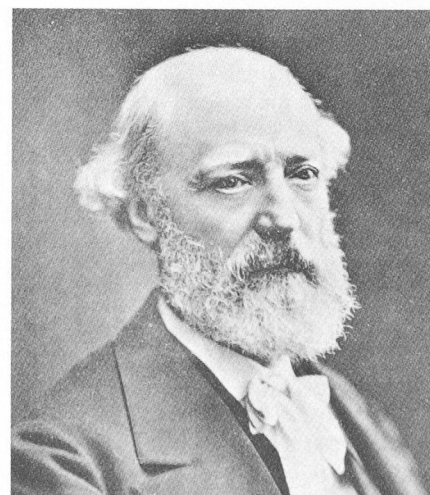
Pour conclure, disons que Viollet-le-Duc, qui a déployé une activité prodigieuse pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, qui a restauré

environ cent cinquante églises gothiques, publié de nombreux ouvrages, contribué à revaloriser l'architecture gothique, défendu le rationalisme en architecture, s'est trouvé devant une opinion divisée, comme c'est souvent le cas pour les fortes personnalités. Ses antagonistes lui reprocheront surtout la restauration du château de Pierrefonds, où il a peut-être laissé aller son imagination un peu trop loin. A cela on peut répondre que Viollet-le-Duc fut parmi les *pionniers* de la restauration des monuments anciens et qu'il est normal qu'il ait pu exagérer en certains côtés. Nous lui devons d'avoir lutté en faveur de la réhabilitation de l'architecture gothique d'une part, d'avoir combattu un classicisme sclérosé, et enfin d'avoir défini la conception d'une architecture répondant aux besoins du siècle. Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc fut un grand architecte !

Adresse de l'auteur :  
Marcel D. Mueller  
Architecte SIA  
Avenue de Rumine 3 et 55  
1005 Lausanne



Château de Pierrefonds, coupe sur la cour intérieure, par Viollet-le-Duc, 1866 (Direction de l'architecture).



Viollet-le-Duc en 1878. Photo prise par Nadar (collection de M<sup>me</sup> Geneviève Viollet-le-Duc).